



Démence ou maladie d'Alzheimer

La démence et la maladie d'Alzheimer altèrent la mémoire à court terme et la capacité de jugement, deux qualités indispensables pour prendre des décisions de conduite rapides et consécutives.

- Suivez les conseils de votre médecin en matière de conduite.
- Ne conduisez que dans une circulation peu dense et évitez les conditions difficiles (p. ex. mauvais temps, routes glissantes).
- Effectuez exclusivement des trajets courts et directs.
- Ne conduisez ni trop vite ni trop lentement.
- Conduisez prudemment et en anticipant.
- Demandez à des membres de votre famille, à vos amis et à vos voisins leur feed-back objectif sur votre aptitude à la conduite.
- Vous ne devriez absolument pas conduire si vous avez de graves pertes de mémoire ou troubles de l'orientation ou un autre trouble cognitif. En cas de doute, faites évaluer régulièrement votre aptitude à la conduite par un médecin.